

Compte-rendu de la CAPD sur les promotions

Cet après-midi, jeudi 29 novembre 2012 a eu lieu la CAPD qui étudie la nouvelle campagne de promotions d'échelons des enseignants du premier degré.

1. Situations de 4 collègues en CLD (Congé Longue Durée)

Depuis plusieurs années, l'administration de la Haute-Savoie refuse la promotion autre qu'à l'ancienneté pour ces collègues déjà pénalisés par leur maladie.

Le SNUipp-FSU demande à nouveau que ces collègues ne soient pas discriminés, rappelant que nous revendiquons un système plus juste, garantissant l'avancement au rythme le plus rapide pour tous (indépendamment de la notation).

Le DA-SEN (M. SEMERARO, Directeur Académique du Service de l'Ecole Nationale par intérim) dit « privilégier l'avancement au choix et au grand choix des collègues sur le terrain » alors que nous voyons une pénalisation injuste et une valorisation « au mérite ».

En période d'essai d'harmonisation du mouvement sur l'académie par le rectorat, nous avons fait remarquer que la Haute-Savoie est le seul, des 5 départements de l'académie de Grenoble, à priver les CLD de ce type de promotions. Nous regrettons que l'harmonisation soit demandée uniquement lorsqu'elle ne bénéficie pas aux collègues !

2. Huit situations d'égalité de barème

Seul le SNUipp-FSU a identifié des cas d'égalités de barème.

Certains collègues étaient promus alors que d'autres avec le même barème et les mêmes discriminants (note ; AGS ; nombre d'enfants) ne l'étaient pas.

Le SNUipp-FSU a demandé, comme les années précédentes que tous ces collègues soient promus par équité.

Face au refus de ces 8 promotions supplémentaires dépassant le ratio prévu, le DA-SEN a proposé une suspension de séance qui a permis aux 3 instances syndicales de faire une proposition. Nous ne pouvions pas accepter de différencier ces situations et avons demandé d'une seule voix l'extension de la liste des promus à ces 8 nouveaux cas. Mme Chrétien (Secrétaire Générale) a proposé un accord : promotion de tous pour cette année mais ajout d'un 4^e discriminant pour les promotions à venir, qui sera défini lors d'un prochain groupe de travail.

3. Baisse de notes

En 2011-2012, trois collègues ont subi une baisse de note. Leur IEN leur affecte une note provisoire de 9/20 dans l'attente d'une nouvelle inspection en 2012-2013, précédée d'une aide de la circonscription concernée. L'administration a considéré que les compétences de ces enseignants ne correspondaient plus à celles attendues.

Le SNUipp-FSU pense qu'il est préférable que les collègues concernés soient inspectés par un nouvel IEN.

M. Gros (IEN adjoint au DA-SEN) envisage la possibilité de recevoir l'enseignant et son IEN pour un entretien dans ce sens.

4. Démissions

L'administration n'est pas favorable aux démissions, d'autant plus en cours d'année scolaire.

Trois situations sont en cours de traitement. L'administration « joue la montre » pour attendre la fin des stages filés de PES qui libèrera des remplaçants sur le département.

5. Remplaçants

M. Gros tient à souligner l'effort du département. Contrairement à d'autres, les PES du 74 effectueront les 5 jours de stage filés prévus dans leur formation initiale. Le SNUipp-FSU apprécie que cet engagement ait été tenu ! Ce qui est un moindre mal au vu de la qualité médiocre de formation initiale proposée aux PES.

A l'heure actuelle, un 6^e enseignant « contractuel » va être embauché. Ils seront sur le terrain jusqu'au 7 décembre (date de fin du stage filé des PES, voir au dessus).

6. Dispositif d'Emploi d'Avenir des Professeurs (EAP)

Ce dispositif, mis en place à la rentrée des vacances de Noël, va accueillir 11 futurs enseignants sur la Haute-Savoie dont 2 dans le privé. En stage d'observation dans des écoles proches des gares d'Annecy et Rumilly, ces étudiants doivent remplir certaines conditions : être boursiers, avoir été scolarisés au moins 2 ans en zone d'éducation prioritaire... le cadre de mise en place de ce dispositif n'est pas encore totalement arrêté.

Marie Denis, Marie-Hélène Isetti, Yvan Jeantet, Nathalie Légos et Frank Zanini

élus SNUipp-FSU à la

CAPD (Commission Administrative Paritaire Départementale)